

Nantes, le 1^{er} avril 2022

Grippe aviaire : la Région dévoile ses mesures d'urgence

Face à l'épidémie de grippe aviaire qui frappe actuellement la filière avicole, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, et sa vice-présidente Lydie Bernard, ont présenté un plan de soutien prévoyant la mise en œuvre de mesures d'urgence au profit des exploitations et des entreprises impactées, parmi lesquelles :

- **5 millions d'euros** destinés à financer des prêts à taux zéro, compris entre 10 000 et 75 000 euros.
- **La garantie jusqu'à 70%** du montant des prêts contractés auprès des banques (dans la limite d'1,5 million d'euros) portée conjointement avec BPI France.

Ces deux mesures sont d'ores et déjà activées.

- **2 enveloppes de 250 000 euros** : la première pour contribuer à une expérimentation sur la vaccination et la seconde pour couvrir les intérêts des emprunts à court terme contractés en vue de faire face aux besoins de trésorerie des entreprises.

Ces crédits seront prochainement disponibles.

Par ailleurs, Christelle Morançais réitère auprès du Gouvernement sa demande de reconnaissance du chômage de longue durée pour les salariés des exploitations et des entreprises impactées. A ses yeux, « *maintenir les emplois dans la filière est une priorité absolue* ».

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97